délibérations 2014 - 11 CR du 7 novembre

Séance du 7 novembre 2014

L'an deux mil quatorze, le sept novembre, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni dans la salle du Conseil, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NAUDON Jean-Pierre, suite à une convocation individuelle adressée à tous les conseillers en date du 31 octobre 2014.

Etaient présents :Mme ROUGIER, M. VILLEMIANE, Mme XIMENEZ, M. CHAUGIER, M. LIAL, M. BOISSIERES, M. LESSEIGNE, Mme CHOURY, Mme COMBEFREYROUX, Mme FAUVET, Mme PAUILLAC, M. VARGAS

Excusées : M. BERNEDE, Mme AVANZINI, M. FRITSCH, Mme THOMAS-BENEY

Procuration : M. DIDIER a donné procuration à M. NAUDON

Mme MARTY a donné procuration à Mme ROUGIER

M. VARGAS donne lecture du compte rendu de la précédente réunion. Il est voté à l'unanimité.

Mme COMBEFREYROUX est élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- ü Délibération emprunt voirie
- ü Achat terrain
- ü Délibération chemins ruraux n° 49 et n°18
- ü Voyage Texas
- ü Délibération SDEEG
- ü Réflexion investissements 2015 : bâtiments + voirie
- ü Divers

I - Délibération emprunt voirie : Pour équilibrer le budget 2014, un emprunt de 45.000 EUR est suffisant ; les travaux de voirie étant moins élevés que le devis prévisionnel. Après étude des propositions faites par la Caisse d'Epargne et le Crédit Agricole, le Conseil Municipal approuve la proposition du Crédit Agricole pour un **P**rêt à **E**chéance **A**vancée Annuel, à taux fixe 1,23 % sur 5 ans, avec une échéance de 9.319,14 EUR avec 70 EUR de frais de dossier.

II - Achat terrain : Monsieur le Maire demande à l'assemblée s'il continue à négocier le prix du terrain constructible avec le propriétaire rue de la Fontaine ; Une convention tripartite étant passée en 2013 entre la commune, le propriétaire et la SAFER pour une durée de 3 ans renouvelable une fois. Le Conseil Municipal décide de ne pas laisser passer cette opportunité et valide la proposition de Monsieur le Maire pour un montant de 65.000 EUR.

III - Délibérations chemins ruraux : Prévoir une prochaine commission voirie pour délibérer.

1- De la Pistolette vers les Barthes n°49 : Le fermier du GFA des Barathons souhaite acquérir à titre personnel ce chemin rural, qui traverse les terres du GFA. Demander à la SAFER si cela est possible, dans le cas positif, ouvrir une enquête publique. Quelles peuvent en être les conséquences ?

2 - Du Barry au Grangeaux n°18 : Bien qu'une servitude agricole existe pour les ayants

droits de ce chemin, un des propriétaires souhaite l'acquisition de celui-ci pour convenances personnelles. Ne faudrait-il pas mieux lui proposer un déplacement de ce chemin rural en accord avec tous les riverains ? En cas d'urgence, il pourrait être utilisé comme chemin de secours dans le cas d'un Plan de Sauvegarde.

IV - Voyage au Texas : Toutes les associations communales ont répondu présentes à la réunion du 6 novembre dernier. Un loto sera donc organisé le samedi 20 décembre pour finir de récolter les 2.000 EUR manquants à l'heure actuelle. Pour information, la réserve parlementaire de 3.800 EUR sera versée début 2015.

V - S.D.E.E.G. :

1 - Remplacement des luminaires boules Vapeur de Mercure pour l'impasse de la Fontaine et la rue du Cheval Blanc, devant le salon de coiffure . Le devis s'élève à 6.558 EUR avec une aide financière de 20% au titre de l'éclairage public. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

2 - Diagnostic de Performance Energétique du Patrimoine Bâti obligatoire au 1er janvier 2015 : Le devis estimatif pour l'évaluation des salles Marcel Duchant, Albert Lallier, et mairie de St-Avit s'élève à 609,39 EUR TTC. Accord du conseil municipal pour valider le devis.

VI - Réflexion investissements 2015 : Bâtiments + voirie

- ravalement de la façade de l'église. Prévoir un échafaudage. Choisir un architecte pour suivre les travaux et retenir les artisans locaux concernés.
- sécurisation de la rue des deux villages
- aménagement du terrain, voir l'installation d'une halle ouverte, parking à prévoir
- logement de fonction à revisiter afin d'optimiser au maximum le local

VI - Divers :

1 - M. Vargas fait le compte-rendu de la première **commission culture** de la CDC qui s'est réunie le 6 novembre dernier. La CDC mise sur le projet culturel afin de dynamiser au mieux la ville de Sainte-Foy :

- rallongement du cinéma de la Brêche avec 2 salles supplémentaires,
- rapatriement de la médiathèque au niveau de la salle des fêtes
- ateliers municipaux à concentrer au même endroit.

2 - 213 personnes invitées au repas des personnes âgées du 13 décembre 2014 dont les personnes de 72 ans et plus, le personnel, les élus et leurs conjoints. Un stylo et quelques chocolats seront offerts aux personnes âgées qui ne pourront pas venir.

3 - Suite à la visite de la Banque Alimentaire de Bordeaux, Mme Rougier fait le bilan des réapprovisionnements de denrées non périssables qui peuvent être distribuées auprès des services du CCAS. Les colis de Noël seront donnés comme les années précédentes aux plus démunis...

Prochain conseil municipal le lundi 15 décembre à 18 h 30

Loto du Comité des Fêtes le 15 novembre

Loto de la S.A.E. Le 6 décembre

Loto de la S.A.E. Pour le Texas le 20 décembre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.